

# Le Clos des Baz, quels talents

C'était leur journée. Ce samedi, de 9 heures à 17 heures, les jeunes de la MFR le Clos des Baz ont profité des portes ouvertes de l'établissement pour vanter les mérites de leurs formations respectives.

Les équipes pédagogiques et administratives ont accueilli les familles pour leur présenter les divers parcours proposés. La mécanique, l'électricité et la menuiserie sont les trois axes professionnels possibles. Chaque spécialité mène les jeunes à des diplômes différents. Les futurs mécaniciens automobiles devront passer par le CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) et le CQP (Certificat de qualification professionnelle).

Côté électricité, le CAP et le Bac professionnel préparent aux Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (Melec). Ce sont les mêmes diplômes qui seront nécessaires aux menuisiers de demain. Les jeunes peuvent être en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Les jeunes oui, mais pas que ! Au Clos des Baz, les adultes peuvent également suivre une formation continue.

## « Un accompagnement très serré des jeunes vers leur réussite »

L'établissement dispose, par ailleurs, d'une classe d'orientation Dima (Dispositif d'initiation aux métiers par alternance), ouverte aux jeunes dès l'âge de 15 ans. L'alternance leur permet d'acquérir une véritable expérience professionnelle tout en préparant leur diplôme. « C'est un atout certain pour l'emploi », comme le précise la directrice, Séverine Pape.

La MFR forme actuellement 160 jeunes, avec une équipe de douze formateurs, parmi lesquels des généralistes et pour chaque branche, deux professionnels. Les effectifs sont réduits, entre 12 et 20 élèves par classe.



L'équipe d'accueil du Clos des Baz a assuré la journée portes ouvertes, avec la directrice Séverine Pape (au centre). Photo Le DL/Delphine CHATRIAN

« Cela permet de mettre en application une pédagogie différenciée, ainsi qu'un accompagnement très serré des jeunes vers leur réussite », souligne la directrice.

Les formations en alternance sont exigeantes, et nombreux sont les jeunes qui abandonnent leurs activités périscolaires. Justement, comme pour toutes les Maisons familiales et rurales du département, ce jour était aussi dédié à la mise à l'honneur des talents. L'occasion de récompenser les jeunes menant, outre leur formation, des activités soutenues dans le sport ou la musique. Et la directrice de l'établisse-

ment, Séverine Pape souhaitait mettre en lumière trois apprentis en particulier : Yoan Remère, Anthony Caracci et Édouard Bastard. Malheureusement, les trois jeunes ne pouvaient être présents ce samedi.

Anthony, Yoan et Édouard poursuivent en effet leur activité, respectivement la batterie, le karaté et le ski alpin, et ce, à haut niveau. Cela réclame de leur part des entraînements intensifs en dehors des cours et de leur travail en entreprise, et parfois même des aménagements, comme des semaines, pour assurer les compétitions.

Delphine CHATRIAN

## LE CHIFFRE

# 160

C'est le nombre de jeunes formés par la MFR le Clos des Baz. Les cours et ateliers sont assurés par 12 formateurs. Les effectifs n'excèdent pas 20 élèves par classe.

## Pour en savoir plus sur les talents de la MFR

Anthony Caracci, né en 2000 est en classe de Première Melec (Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés), il a passé son CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) d'électricien l'an dernier. En dehors, c'est à la batterie qu'il consacre son temps. On a même découvert qu'il avait l'oreille absolue.

### Technicien... mais aussi karatéka et skieur

Yoan Remère est né en 1999, titulaire du CAP Maintenance des véhicules automobiles, il prépare son CQP (Certificat de qualification profession-

nelle) Technicien-cien-électronicien mobile. Mais qu'il n'est ni en classe d'entreprise, il s'inscrit au karaté ou participe à des compétitions de sacré vice-champion de France en 2017 en catégorie.

Enfin, Édouard Bastard, né en 2002, est en classe de Menuiserie, une formation qu'il assure en parallèle des cours de ski alpin. C'est une activité qui l'amène à participer dans le monde du ski. Inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau, il est pris en charge par le Comité Mont-Blanc.